

013/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2026

Objet : Désignation de correspondants défense

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la fonction de correspondant défense, créée en 2001 par le Ministère délégué aux Anciens combattants, a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces.

Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense qui s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.

Ils ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal de procéder à la désignation de deux conseillers municipaux chargés des questions de défense, titulaire et suppléant.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2121-21 ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 ;

Vu l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 ;

Considérant que le développement de la relation armée-citoyen nécessite de disposer sur le territoire national de correspondants locaux chargés des questions de défense ;

Monsieur Le Maire propose de désigner comme conseillers municipaux chargés des questions de défenses pour la commune de Guerlesquin :

- Titulaire : Séverine SUIRE
- Suppléant : Éric HUON

Envoyé en préfecture le 10/04/2026


Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 10/04/2026

ID : 029-212900674-20260409-013_26-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme conseillers municipaux chargés des questions de défense pour la commune de Guerlesquin : Séverine SUIRE en tant que titulaire et Éric HUON en tant que suppléant.

Pour extrait conforme,

 Le Maire,
Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,


Cyrielle MOY